



## SE RAFRAICHIR

Les contributions recueillies lors des marches exploratoires et des échanges avec les marcheurs mobilisés	Les arbitrages de la Municipalité			
	Déjà en place	Va être réalisé	Va être étudié	N'est pas retenu
<p>« Installer des fontaines à eau potable sur le quartier afin de pouvoir se désaltérer et identifier leurs positions sur le plan ». Par exemple : derrière l'école, au sein des parcs rue des alouettes, à proximité du boulodrome place Saint-Michel,...)</p> <p>« Installer un banc sur le terrain de boules et des toilettes sèches près du boulodrome. »</p>		<p>Dans le cadre du projet de réaménagement de la rue-parc des Alouettes une fontaine et des toilettes publiques seront implantées.</p> <p>Un banc sera installé sur le terrain de boules en accord avec les utilisateurs du lieu.</p>		
<p>« Réhabiliter la fontaine qui est au milieu des deux places. »</p>			<p><b>Le projet de réaménagement des places Saint-Michel et de la Lavande</b> actuellement à l'étude prévoit :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➔ La création d'un espace convivial et vacant,</li> <li>➔ La fluidification et la sécurisation des déplacements piétons,</li> <li>➔ La valorisation des activités commerciales, associatives et des services.</li> </ul> <p>Le schéma ci-dessous traduit ces ambitions.</p>	<p>Le mécanisme de la fontaine est obsolète. Sa réparation serait trop onéreuse.</p>
<p>« Il faut installer de jolis bancs sur la place Saint Michel ; des bancs colorés et ronds et de plus grands bancs pour s'allonger « et regarder les étoiles le soir. »</p>				
<p>« Ajouter des jeux d'eau et un parasol ou une fontaine pour amener de la fraîcheur. »</p>				<p>Les jeux d'eau occasionnent, même en circuit fermé, une grande consommation d'eau lors des périodes de forte chaleur notamment par évaporation mais également des coûts de maintenance élevés. Pour ces raisons, la ville privilégie la création d'îlots paysagers pour lutter contre la chaleur.</p>